

PASS Psy

**Permanence d'Accès
aux Soins de Santé
en Psychiatrie**



**03 83 92 67 25
07 87 00 12 99**

**Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00**



Centre Psychothérapique de Nancy
1 rue du Dr Archambault
54521 Laxou Cedex



pass@cpn-laxou.com



Seule la version disponible dans le logiciel GED est valide et maîtrisée

PASS Psy

**Permanence d'Accès
aux Soins de Santé
en Psychiatrie**



**03 83 92 67 25
07 87 00 12 99**

**Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00**



Centre Psychothérapique de Nancy
1 rue du Dr Archambault
54521 Laxou Cedex



pass@cpn-laxou.com



Centre Psychothérapique de Nancy
1 rue du Dr Archambault
54521 Laxou Cedex



pass@cpn-laxou.com





Comment s'adresser à la PASS Psy ?

Vous pouvez venir avec ou sans rendez-vous aux heures d'ouverture : de 9h à 17h

Vous pouvez demander à votre interlocuteur.trice habituel.le (ami.e, famille, assistant.e social.e, médecin, infirmier.ère, association,...) de prendre rendez-vous avec nous et/ou de vous accompagner

Comment s'adresser à la PASS Psy ?

Vous pouvez venir avec ou sans rendez-vous aux heures d'ouverture : de 9h à 17h

Vous pouvez demander à votre interlocuteur.trice habituel.le (ami.e, famille, assistant.e social.e, médecin, infirmier.ère, association,...) de prendre rendez-vous avec nous et/ou de vous accompagner

Comment s'adresser à la PASS Psy ?

Vous pouvez venir avec ou sans rendez-vous aux heures d'ouverture : de 9h à 17h

Vous pouvez demander à votre interlocuteur.trice habituel.le (ami.e, famille, assistant.e social.e, médecin, infirmier.ère, association,...) de prendre rendez-vous avec nous et/ou de vous accompagner

Pour qui ?

Pour vous, parce que :



- Vous n'avez pas de couverture maladie et/ou de complémentaire santé (mutuelle, CSS, AME, CEAM...)
- Vous vous sentez perdu.e dans le système de soins (faut-il un médecin traitant ? quel hôpital ? quel professionnel en ville ?)

Pour qui ?

Pour vous, parce que :



- Vous n'avez pas de couverture maladie et/ou de complémentaire santé (mutuelle, CSS, AME, CEAM...)
- Vous vous sentez perdu.e dans le système de soins (faut-il un médecin traitant ? quel hôpital ? quel professionnel en ville ?)

Pour qui ?

Pour vous, parce que :



- Vous n'avez pas de couverture maladie et/ou de complémentaire santé (mutuelle, CSS, AME, CEAM...)
- Vous vous sentez perdu.e dans le système de soins (faut-il un médecin traitant ? quel hôpital ? quel professionnel en ville ?)

Pour quoi faire ?

Vous entretenir avec l'assistante sociale :

- Pour l'ouverture de vos droits sociaux
- Pour accéder à vos soins en psychiatrie et recevoir vos médicaments
- Pour être accompagné.e dans toutes ces démarches
- Pour être orienté.e vers d'autres structures de soins ou médico-sociales si besoin

Pour quoi faire ?

Vous entretenir avec l'assistante sociale :

- Pour l'ouverture de vos droits sociaux
- Pour accéder à vos soins en psychiatrie et recevoir vos médicaments
- Pour être accompagné.e dans toutes ces démarches
- Pour être orienté.e vers d'autres structures de soins ou médico-sociales si besoin

Pour quoi faire ?

Vous entretenir avec l'assistante sociale :

- Pour l'ouverture de vos droits sociaux
- Pour accéder à vos soins en psychiatrie et recevoir vos médicaments
- Pour être accompagné.e dans toutes ces démarches
- Pour être orienté.e vers d'autres structures de soins ou médico-sociales si besoin